

TÉMOIGNAGES

JEUDI 28 mars 1957,
3 heures et demie de l'après-midi.

Le PRÉSIDENT: Madame et messieurs, nous avons le quorum et nous allons donc commencer nos travaux.

Je crois que M. le ministre voudrait nous faire une déclaration.

L'hon. Milton F. GREGG (*ministre du Travail*): Monsieur le président, madame et messieurs les membres du Comité, lorsque le Comité s'est réuni précédemment pour étudier l'application de l'assurance-chômage aux pêcheurs, il a exprimé le désir de se réunir de nouveau pour étudier le projet, surtout lorsque la Commission, après un travail ardu et considérable, aurait concrétisé ses idées dans une série de règlements. Les règlements contiennent l'expression cristallisée de ces idées, mais j'espère que vous ne serez jamais obligés de les parcourir en détail. J'ai demandé à la Commission de relever les notes que nous avons au premier de l'an et de les mettre à jour sous une forme accessible au lecteur. Cet exposé devait porter particulièrement sur les aspects les plus importants des nouveaux règlements.

Je crois que le Comité avait manifesté le désir de tenir une réunion consacrée à ce sujet vers la mi-mars. Nous n'en sommes plus à la mi-mars, et, à cet égard, je dois dire que j'assume l'entière responsabilité de ce léger retard, ayant prié la Commission d'entreprendre certaines tâches qui n'étaient pas alors envisagées.

Je dois vous dire, en passant, que, dans la plupart des endroits intéressés, l'application du système comporte de grandes difficultés. Des difficultés très particulières surgissent en plusieurs endroits, y compris certaines parties de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve et certaines régions où se pratique la pêche intérieure.

La Commission et moi-même avons reconnu l'importance qu'il y avait pour les personnes les mieux renseignées sur les dispositions du système de se rendre sur place, d'y poursuivre des enquêtes et d'y conférer avec des employeurs d'une nouvelle catégorie, qui craignaient un peu ce qu'on exigerait d'eux, en vue de clarifier la situation autant que possible, afin de permettre à l'expérience,—car c'est une expérience que nous tentons dans un nouveau domaine,—de rencontrer le moins d'écueils possible quand elle sera mise en vigueur. Je crois que la Commission a à peu près terminé cette phase de son travail, et l'exposé qui vous a été distribué indique d'une façon assez détaillée les divers points de ces règlements qui sont soumis à votre approbation.

Sur ce, avec les membres de la Commission, je m'en remets à vous, monsieur le président, sur la façon dont nous devons procéder. Si vous voulez que M. Murchison et ses assistants discutent avec vous l'exposé point par point, je suis certain qu'ils sont prêts à le faire.

Le PRÉSIDENT: Merci, monsieur Gregg.

Messieurs les membres du Comité, chacun de vous a devant lui un exemplaire de l'exposé qui a été préparé par la Commission et que M. Murchison va vous présenter. La meilleure façon de procéder serait peut-être de permettre à M. Murchison de donner d'abord lecture de l'exposé tout entier, après quoi il pourrait y avoir une période de discussion.

Des voix: Très bien.